

Communiqué de presse

23 juin 2026

Favoriser et démystifier l'accès au logement des personnes réfugiées **L'OIM lance la plateforme *Paths2homes* en Auvergne-Rhône-Alpes**

Dans un contexte de tension croissante sur le logement, où plus de 1,29 million de personnes en Europe vivent en situation de sans-abrisme ou d'hébergement précaire, l'accès à une solution stable et abordable représente un défi pour de nombreux publics. Les personnes bénéficiant d'une protection internationale rencontrent des obstacles supplémentaires, notamment lors de leur sortie des dispositifs d'accueil. Répondre à ces enjeux consiste à renforcer des solutions qui préviennent la précarité et soutiennent le bon fonctionnement du système de logement dans son ensemble.

C'est la raison pour laquelle l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), agence des Nations Unies lance *Paths2homes*, un portail numérique destiné à faciliter concrètement l'accès au logement privé des personnes réfugiées. Ce projet pilote, déployé en Auvergne-Rhône Alpes, financé par l'Union Européenne et de la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL), s'accompagne d'une campagne de sensibilisation pour lever les préjugés sur la location aux personnes réfugiées.

Un accès au logement entravé pour les personnes réfugiées

Quatre ans après avoir obtenu leur titre de séjour, près d'un tiers des personnes réfugiées en France n'accèdent toujours pas à un logement autonome. Pourtant, disposer d'un logement stable constitue une étape essentielle dans le parcours d'intégration des personnes réfugiées. Malgré un statut légalement reconnu et une volonté de s'insérer durablement, beaucoup se heurtent à des obstacles persistants.

Les difficultés rencontrées sur le marché locatif privé s'expliquent à la fois par un manque d'information des bailleurs sur le profil réel des locataires réfugiés, des perceptions souvent erronées sur leur statut de réfugié et les droits afférents : précarité économique des locataires, difficultés administratives, manque de stabilité.... Ces barrières rendent difficile l'accès au logement autonome et prolongent des situations de précarité.

« En facilitant l'accès au logement des personnes réfugiées, le projet PATHS s'inscrit dans une ambition européenne plus large : favoriser un marché locatif plus inclusif et lutter contre le sans-abrisme. Pour les bailleurs, c'est l'occasion d'inscrire la gestion de leur bien dans une démarche solidaire qui contribue concrètement à l'avancement des Objectifs de développement durable » souligne Sara Abbas, Directrice du Bureau de l'OIM en France.

Paths2homes - Un portail de mise en relation entre bailleurs privés et locataires réfugiés

En réponse concrète aux difficultés d'accès au logement, l'OIM expérimente la plateforme *Paths2homes* en Auvergne-Rhône-Alpes. Deuxième région d'accueil, elle fait face à une forte pression sur le dispositif national d'accueil ainsi que sur le parc de logements sociaux. La diversité de ses douze départements, entre territoires urbains denses, zones rurales et espaces montagneux, en fait également un terrain propice à l'expérimentation.



Cofinancé par
l'Union européenne



Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement

En rassemblant autour du projet les acteurs du secteur privé et ceux de l'intégration, PATHS vise à fluidifier la mise en relation entre bailleurs privés dont les agences immobilières et personnes réfugiées à la recherche d'un logement. Des expérimentations similaires sont menées par l'OIM en Grèce et en Belgique.



Une campagne de sensibilisation pour lutter contre les préjugés

Afin d'accompagner le déploiement de cette expérimentation, l'OIM lance en parallèle une campagne de sensibilisation. Portée par un film de sensibilisation et différents supports de communication (affiches, kit de communication, présence sur les réseaux sociaux), cette campagne donne la parole à des locataires réfugiés et à des propriétaires privés de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Un message simple adressé aux bailleurs potentiels : les personnes réfugiées sont des locataires comme les autres. *« Un logement stable et durable nous permet de planifier notre avenir. C'est très important pour la scolarité de nos enfants, mais aussi pour que nous puissions nous projeter »* affirme Andriy, réfugié ukrainien habitant à Lyon.

Visionner le film

Ce film-manifeste donne la parole à des propriétaires et à des personnes réfugiées, et invite à réfléchir à ce que signifie être un « locataire comme les autres ».

Durée du film : environ 3 minutes - Production : Pixel Stories

Chiffres à retenir

- > 22% des réfugiés sont hébergés en centre collectif à leur arrivée¹
- > 18% vivent dans un logement de fortune à l'arrivée¹
- > 63% des bénéficiaires de la protection internationale sont en emploi en 2022¹
- > 4 années après l'obtention de leur titre de séjour, seulement 69% des personnes réfugiées occupent un logement « autonome »²

¹Source : DSED – Département des statistiques, des études et de la documentation
Ministère de l'intérieur - Enquête ELIPA2, 2020-2022

²Source : DSED – Département des statistiques, des études et de la documentation
Ministère de l'intérieur (2023)

Pour davantage d'informations, consultez la plateforme PATHS : <https://www.paths2homes.fr>

Contacts presse :

Sonia Brochier : brochier.sonia@gmail.com - 06 82 51 80 45

Ariane Pelade : ariane@melt-communication.fr